Le Petit Magnytillois

La traditionnelle cérémonie festive des vœux ne pourra pas se tenir cette année pour crise sanitaire. Cependant, nous avons grand espoir que 2021 sera l'année d'une convivialité retrouvée, d'une sérénité et du retour à toutes nos activités. L'équipe municipale a de beaux projets qui seront lancés au cours des prochains mois et souhaite associer toutes les bonnes volontés.

2021

Pour une année chaleureuse pleine de vitalité!

Ce numéro est l'occasion de vous souhaiter une excellente année 2021 qui sera placée sous le signe de la participation citoyenne.

Vous découvrirez dans ce *Petit Magnytillois* un programme d'actions pour lesquels vous pouvez devenir acteurs…

Alors n'hésitons plus, partageons nos idées.

Bonne lecture.

N° 52 – Janvier 2021

L'Edito du Maire

L'année 2020 a bouleversé nos quotidiens mais nous avons su tenir, nous adapter et poursuivre nos parcours de vie.
Malheureusement, certain(e)s ont été plus durement touché(e)s par la maladie ou un décès : nous avons une pensée particulière pour eux.
Cette année 2020 a aussi révélé en nous des qualités de solidarité, de résilience et un retour aux valeurs essentielles de la vie. On sait désormais que notre bien-être physique, mental et social dépend moins de nos gènes et du système de soins (25%) que de nos comportements (35 %) et de la qualité de notre environnement (40%).
Ainsi, les vœux de bonne santé de ce début d'année doivent être accompagnés d'actions. Votre municipalité œuvre depuis des années pour un cadre de vie naturel, sain et apaisé et par ces actions, la commune est reconnue comme un territoire Environnement-Santé.
Pas de discours de cérémonie des vœux cette année mais ce petit magnytillois vous permettra de voir le chemin parcouru en 2020 par la nouvelle équipe municipale bien active malgré le covid.
Il vous révélera aussi notre programme ambitieux et innovant pour 2021 :
-Devenir producteur d'énergie douce photovoltaïque,
-Initier le projet terres nourricières avec un domaine agro-écologique
-Poursuivre la valorisation des zones naturelles et la biodiversité communale,
-Réaliser la rénovation de la salle des fêtes et une scène de spectacles,
-Lancer le projet Cœur de village, maîtriser les projets d'urbanisme,
-Refaire la voirie rue des courbes et si possible la rue du rouilleux,
-Continuer l'embellissement du village et le soutien des écoles (informatique)

De plus, fidèle à ses engagements, toute l'équipe municipale MAGNY 2026 aura une volonté particulière en 2021: *promouvoir la participation citoyenne*, reconnaître et donner un rôle plus important aux habitants dans la gestion des projets et actions collectives de la commune.
Tous ces beaux projets se réaliseront pour vous, avec vous, pour le bien de tous.

Magny Ensemble pour un village durable agréable

Nicolas Bernard

2020 : une histoire particulière

Tout avait bien commencé avec une cérémonie des vœux festive et une sortie mémorable des anciens à l'Odysséo.

La suite fut bien compliquée : les élections municipales ont eu lieu en pleine montée de covid suivi d'un confinement total, différant l'entrée en fonction de la nouvelle équipe municipale et reportant les travaux de la salle des fêtes.

Malgré ce contexte extraordinairement perturbant, la mairie n'a jamais été fermée assurant les services courants, redoublant de messages via Illiwap, distribuant les masques à toute la population, organisant la reprise au plus tôt des services périscolaires, de la médiathèque…
En 2020, les cérémonies officielles ont lieu mais à huis clos comme les conseils municipaux, les associations ont pu reprendre en septembre pour s'arrêter fin octobre sauf l'AMAP et la boulangerie, les colis de Noël ont été distribués auprès de tous nos aînés.
Mais pas de représentations de M'théatre, ni de Père Noël à l'école…

Cependant, au milieu de toutes ces contraintes, le village, résilient, a poursuivi son développement : accueil de 12 nouvelles familles dans le bâtiment Habellis enfin terminé, une 3° classe d'élémentaire à la rentrée !
et plein de travaux : la rue du château M109 refaite, de même que la berge de la Norge et sa passerelle, peinture en mairie et à l'école, création de parvis devant l'église et la mairie et finition de la Rue de la Corvée.

Tout un symbole : en 2020, il a été déploré 8 décès (dont 3 non résidents), mais aussi enregistré un record de 9 naissances et déjà 4 en 2021 !

Une année 2021 riche en projets

Pour une forte participation citoyenne à Magny

Notre bien-être individuel passe par un cadre de vie qui nous plait et nous avons tou(te)s intérêt d'agir pour améliorer notre cadre de vie collectif, chacun(e) à son niveau.
L'équipe Municipale souhaite promouvoir la participation citoyenne. Au fil du temps et selon les sujets, vous pourrez vous exprimer et vous impliquer :
-Par des **échanges** d'informations, de propositions,
-Des **consultations**, enquêtes, référendums pour connaitre vos **avis**
-Des **concertations** pour des discussions collectives organisées
-Des **contributions,** permettant à toute personne de participer concrètement à la réalisation d'un projet utile à la collectivité,
-L'**autogestion** : Les habitants décideraient de façon autonome les actions à mener. Cela peut s'effectuer au sein d'associations ou comité.

En prenant le temps de s'exprimer sur des sujets qui touchent sa vie quotidienne, en s'impliquant dans un collectif pour une cause utile, en participant à des actions régulières ou ponctuelles au service de l'intérêt commun, de son village, de son lieu de vie, en rejoignant une association de la commune, en donnant un peu de son temps aux autres,
on devient plus acteur de sa vie, on enrichit son environnement local, on donne un sens plus altruiste à sa vie, on en retire des satisfactions et des joies.

Bien sûr, cette gestion participative est déjà effective : AMAP, réunions publiques, bénévolat municipal, associations… mais elle pourrait l'être beaucoup plus pour le bien de tous.
En 2021, la municipalité veut accentuer la participation citoyenne et ouvre prochainement aux Magnytilloise(e)s les actions suivantes :

- L'organisation du 14 juillet
- Le comité d'embellissement du village
- La valorisation de la biodiversité
- L'appel à projet citoyen (flyer ci-joint)

L'Organisation du 14 juillet

En 2020, la situation sanitaire ne nous a pas permis de célébrer dignement la cérémonie du 14 juillet. Nous espérons tous qu'il n'en sera pas de même cette année. A cette occasion, la municipalité souhaite « réinventer » ce moment convivial autour de son traditionnel repas.

Ainsi, toujours dans une optique de participation citoyenne, vous serez sollicités pour donner votre avis et transmettre vos idées pour une organisation partagée ! Cette démarche pourrait, pourquoi pas, déboucher sur les prémices d'un futur Comité d'animation !!!

Le Comité d'embellissement

Un Comité d'embellissement a été mis en place en 2020, dont l'objectif est de réfléchir sur le fleurissement des espaces verts, et d'assurer l'entretien du patrimoine bâti de la commune. Des travaux ont ainsi été entrepris, en particulier devant la mairie et l'église, et bien d'autres vont voir le jour en 2021 : une feuille de route a d'ores et déjà été rédigée pour envisager les travaux de l'année. Des exemples de réalisation :

Avant travaux

Après travaux

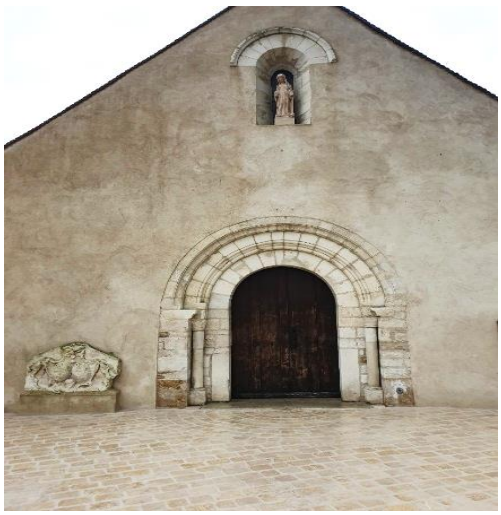

Soucieux de satisfaire le plus grand nombre, mais aussi de s'adjoindre de nouvelles compétences et de nouveaux bras, le comité souhaite désormais s'ouvrir à toutes les personnes qui désireront s'investir en proposant des aménagements ou en participant à la réalisation des travaux.

Une première réunion publique d'information se tiendra le mercredi 3 mars prochain à la salle des fêtes à partir de 18h30 : l'occasion de découvrir la philosophie du Comité d'embellissement et de vous y inscrire.

Cette première rencontre sera suivie de deux autres rendez-vous, les 27 mars et 15 mai au matin, pour procéder à la plantation d'arbustes et de fleurs en des lieux identifiés par le Comité.

Défense et valorisation de la Biodiversité

La municipalité, en collaboration avec l'association Ecomagny, poursuit depuis plusieurs années l'aménagement de l'Etang de la Garenne et plus largement de l'espace des Pâtis, de la salle des fêtes au fonds des étangs.

Ce programme a fait l'objet d'une étude approfondie menée par le Bureau « Biotope » sur les enjeux et les opportunités du site. Aujourd'hui, Biotope souhaite **organiser une rencontre citoyenne** afin de recueillir les avis d'un panel représentatif de la population magnytilloise.

Cette rencontre se tiendra dès que le contexte sanitaire le permettra…

L'objectif est de définir les opérations d'aménagement futures comme des plantations et des cheminements nouveaux afin que chacun puisse profiter pleinement de ces espaces naturels. Une belle occasion également de mettre en valeur des lieux agréables comme l'arboretum, le verger ou les jardins communaux.

Magny nature

La journée nature de Magny

Après l'installation d'un abri ornithologique, d'un ponton et d'un rucher autour de l'étang, un parcours pédagogique devrait voir le jour.
Le parcours envisagé devrait présenter les différents milieux naturels facilement identifiables à Magny et leurs écosystèmes. Une journée d'inauguration est programmée le **5 juin prochain**, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement.
Trois ateliers permettront, avec le soutien de l'association Ecomagny, de découvrir la vie d'une ruche, d'observer et reconnaître les oiseaux du site, et de participer à une animation révélant les bienfaits du site naturel de l'Etang de la Garenne.

Le « Domaine agro-écologique de Magny-sur-Tille »

Notre commune possède un domaine agricole important sur le territoire, représentant environ 90 ha. Une grande partie de ces terres, actuellement cultivées de manière traditionnelle et intensive, pourrait devenir au cours de prochaines années le « Domaine agro-écologique de Magny-sur-Tille ». L'idée est en effet de dédier ces terres à des cultures plus respectueuses de la nature et des ressources locales où l'utilisation des engrais et pesticides disparaîtrait progressivement pour être remplacée par des pratiques plus naturelles. La pratique agro-écologique intègre ainsi la gestion de l'eau, des arbres et haies, de la lutte contre l'érosion, de la biodiversité, des changements climatiques, du système économique et social, de la relation de l'humain avec son environnement…

Ainsi, après l'installation d'un maraîchage Bio en 2018, Magny poursuivra son programme de protection et valorisation de son patrimoine environnemental. Pour débuter ce projet, plusieurs pistes sont actuellement explorées avec la Métropole dans le cadre de son projet TIGA (*Territoires d'innovation de grande ambition*) soutenu par l'Etat et dont l'ambition à 10 ans est de faire de Dijon métropole la vitrine d'une agriculture performante et durable s'appuyant sur des productions locales créatrices d'emplois. La culture des légumineuses serait ainsi favorisée et l'installation de « pépinières agricoles » pour les jeunes

agriculteurs qui se lancent professionnellement pourraient voir le jour. Diverses Formations d'Agrosup Dijon (Ecole d'ingénieur) ou de lycées agricoles pourraient être accueillies à Magny. Autant de sujets qui devront être discutés avec la Métropole sous le contrôle de la commune !

Implantation de panneaux Photovaltaïques

L'installation d'un champ photovoltaïque sur les terres de la commune complète le projet de création d'un « Domaine agroécologique ». Différents espaces, dont un plans d'eau, aux abords de l'autoroute proche de Chevigny, ont d'ores et déjà été repérés par plusieurs producteurs. L'énergie solaire photovoltaïque permettra à la commune de bénéficier de retombées économiques intéressantes tout en devenant producteur d'énergie douce.

Urbanisme

Le village est attractif et le calendrier des projets d'urbanisme se voit déjà bien rempli !

Ainsi, Le lotissement « La corvée verte », est terminé avec les derniers habitants qui ont intégré leur logement en novembre 2020. La deuxième tranche est déjà programmée en prolongement de la première par l'aménageur Nexity : 16 nouvelles habitations sont ainsi envisagées représentant une densité d'environ 22 logements par hectare sur l'espace dévolu. La fin de la première tranche permettra également de lancer la réfection de la rue de Courbes qui a beaucoup souffert durant les travaux.

Par ailleurs, un ensemble d'habitations devrait également voir le jour du côté de la rue du Château : un permis d'aménager a en effet été déposé dernièrement dans le but de créer « Le Clos de Jeanne », clos comprenant 11 logements dont 4 maisons.

Mais le chantier le plus important et le plus emblématique pour notre commune au cours des prochaines années, sera l'aménagement du « Cœur de village ». L'actuelle ferme Sarasin, située derrière la Mairie, disparaîtra courant 2021 au profit de la création d'une vaste place publique et d'un petit ensemble de 12 logements et un projet d'espace médical. L'aménagement de la place publique fera sans nul doute l'objet d'une concertation citoyenne pour que chacun se l'approprie et en fasse un lieu de vie agréable.

Lancement des travaux d'agrandissement de la salle des fêtes.
Le permis de construire vient d'être validé. Ainsi, le début des travaux est programmé à l'été 2021 pour une durée de 4 mois. Si l'on se réjouit de ce lancement, la commune devra cependant anticiper les problèmes liés à l'organisation de la cantine et à l'accueil des activités associatives durant les mois de septembre et octobre !

En terme de voirie, dont la compétence est dévolue à la Métropole, la municipalité a transmis tout dernièrement un ensemble de demandes pluriannuelles afin de procéder à la réfection de nombreuses rues de la commune ou à la mise en sécurité de certaines intersections comme le croisement de la rue Jeannin et de la rue Grande au niveau du pont de la Norge ou encore l'aménagement de l'entrée de village côté Chevigny.
L'ensemble des demandes sera instruit par les services de Dijon Métropole à qui il reviendra le soin d'engager et de financer les travaux tout au long du mandat actuel.

Magny illuminé

Un grand merci à notre agent communal Jean-François pour la décoration de la Mairie et des rues de notre village particulièrement réussie à l'occasion des fêtes de fin d'année !

V'la le vrac

Le 1er vendredi de chaque mois entre 17h30 et 19h, l'épicerie ambulante V'la le vrac propose ses produits sur le parking de la salle des fêtes. Venez avec vos contenants car il n'y a pas d'emballage.
Vous trouverez plus d'informations sur le site vlalevrac.com.

L'école à l'heure du numérique

Notre école dispose depuis le mois de novembre d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) qui permet aux enseignants de communiquer plus facilement avec les parents d'élèves et les élèves. Ce « carnet de liaison informatique » financé par la commune permettra aussi de mener des activités pédagogiques.

L'application « Monservice dèchets »

Dijon Métropole propose une application gratuite qui vous permettra de recevoir des informations sur les éventuelles perturbations de service et de ramassage des déchets, le calendrier des collectes…

Vous y aurez la possibilité de signaler en direct les oublis de ramassage des poubelles ou des détériorations de celles-ci.
Cette application propose également une fonction « scan » vous permettant de scanner l'emballage avec votre Smartphone et la consigne de tri en vigueur apparaitra à l'écran.
Téléchargez l'application « monservicedechets » sur playstore ou appstore.

Recensement de la population

L'INSEE a décidé de reporter en 2022 l'enquête de recensement de la population initialement prévue en 2021. Cependant l'INSEE estime la population totale du village à 910 habitants au 1° janvier 2021 en tenant compte de toutes les situations.

Le panier des anciens et boîtes de Noël

Cette année, le goûter de noël n'a pas malheureusement pas eu lieu mais nos anciens ont eu la joie de se voir offrir un panier gourmand totalement régional, bio et local : terrines, miel de magny, nonnettes, limonade, brioche….le tout dans un sac en tissu de Magny.

Magny solidaire

Deux bénévoles de la Croix-Rouge sont passés le 21 décembre récupérer les boîtes de Noël que certains magnytillois avaient gentiment préparés
Ces boîtes ont été distribuées aux plus démunis.
Un grand merci pour eux.

Carnet magnytillois

Naissances :

- Romance BOËNARD le 02/12/2020
- Lise ANNEN le 21/12/2020
- Eva ANNEN le 21/12/2020
- Léandre GOICHOT le 01/01/2021
- Léandre BUTIN le 03/01/2021
- Imrân NEJMI le 07/01/2021
- Naël BUZENET le 09/01/2021

Décès :

- Gabriel CLERC le 31/12/2020
- Gisèle BOUIN, née FOURNIER le 15/01/202

Agenda magnytillois

- **3 février à 18h** : conseil municipal à huis clos
- **3 mars à 18h30** : présentation du Comité d'embellissement à la salle des fêtes (sauf confinement).
- **27 mars matin** : plantation d'arbustes sous l'égide du Comité d'embellissement
- **15 mai matin** : plantation de fleurs sous l'égide du Comité d'embellissement
- **5 juin** : inauguration de l'Etang de la Garenne

Consultez le site internet de la commune pour tout savoir et téléchargez « illiwap » sur votre smartphone pour une information en temps réel.

Ouverture du Secrétariat de mairie, 5 jours par semaine :

Lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00.

Coordonnées de la mairie :

1 rue de l'Abreuvoir
Tél : 03.80.47.97.07
Mail : mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr

Le maire reçoit tous les jours sur RDV, contact 03.80.47.97.07
Permanence des élus chaque mercredi de 18h30 à 19h30

N° 52 - Edition de Janvier 2021
Travail réalisé par N Bourny, JM Bourgeon, S Bougé et A Garnery